



D. AZRIA, Président
president@sfro.fr

Comité exécutif :

D. AZRIA, Président
C. CHARGARI, Secrétaire Général
P. GIRAUD, Past-Président
J-M. HANNOUN-LEVI, Vice-Président
E. MONPETIT, Président SNRO
N. POUREL, Trésorier

Bureau élu :

D. AZRIA (Montpellier-Nîmes)
C. CHARGARI (Villejuif)
A. DUCTEIL (Bayonne)
J-M. HANNOUN-LEVI (Nice)
C. HENNEQUIN (Paris)
I. LATORZEFF (Toulouse)
T. LEROY (Valenciennes)
F. LORCHEL (Macon)
C. SIRE (Lorient)
V. VENDRELY (Bordeaux)

Administration :

Assistante Coordinatrice

Emilie BAYART
secretariat@sfro.fdr
Tél : 06 86 96 56 37

Directeur administratif : J-J Mazon

Siège Social :

SFRO
Centre Antoine Bécclère
47 Rue de la Colonie
75013 PARIS

**Procès-verbal de la réunion du Bureau SFRO
du vendredi 11 mars 2022
de 13h00 à 17h00**

Réunion hybride distancielle/présentielle au
Centre Antoine Bécclère,
47 rue de la Colonie,
75013 Paris

Ont participé : D. Azria, C. Chargari, A. Ducteil, P. Giraud, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, I. Latorzeff, T. Leroy, F. Lorchel, J.J. Mazon, E. Monpetit (SNRO), N. Pourel, C. Sire, V. Vendrely et E. Bayart

Invités : Y. Ghannam (SFjRO), J.L. Lagrange, A. Lisbona, L. Ollivier (SFjRO) et A. Lisbona (SFPM)

1. Congrès SFRO2022

V. Vendrely, présidente du conseil scientifique 2022, fait le point sur l'organisation du congrès. Les sessions, les orateurs, les titres des présentations et leur ordre de passage sont, à quelques rares exceptions près, définies. Les invitations aux coordinateurs de sessions ainsi qu'aux orateurs ont été envoyées. Comme chaque année, il est demandé pour la plupart des orateurs de rédiger un article. Afin de maîtriser le nombre total de pages éditées et de rester au plus proche du volume négocié avec Elsevier, des consignes claires ont été jointes aux invitations ainsi qu'un document type à remplir. Plusieurs rappels seront effectués pour maîtriser au mieux la date de rendu des articles.

Compte tenu des difficultés rencontrées en 2021 lors de la remise des prix et des médailles (bruit ambiant dû au cocktail), il a été décidé que les prix ne seraient plus remis dans les mêmes conditions. Aussi, le prix Lucien Mallet et les prix posters seront remis au début de la session SFjRO. La médaille SFRO2022, qui sera décernée à Elisabeth Le Prisé, sera remise au début de la session de la session plénière.

Concernant la session « ma thèse en 180 secondes », la SFjRO se charge de gérer la sélection des candidats. Trois prix seront décernés et correspondront à des inscriptions à des cours ESTRO.

Enfin, en parallèle des sessions sponsorisées du vendredi midi, aura lieu une session poster pendant laquelle cette, sera mise à l'honneur la Tunisie, pays francophone qui participe et envoie un très grand nombre d'abstracts chaque année.

Les modalités du dîner n'ont pas encore été définies.

Enfin, s'il a été décidé de ne plus utiliser de sacs, la SFRO va éditer un bloc note sponsorisé, par le biais de la société « Espace Communication ». Ces blocs-notes seront disponibles au niveau du stand de la SFRO.

2. Affaires en cours

2.1. Auditions de la Cour des Comptes

David Azria, Philippe Giraud, Erik Monpetit, Luc Ollivier et Albert Lisbona reviennent sur les entretiens que chacun a eu avec la cour des comptes. Tous insistent sur le fait que ces entretiens ont été longs et ont bénéficié d'une écoute attentive. De nombreux points ont été abordés notamment la tarification, le financement de l'innovation, l'utilisation des machines dédiées, la RCMI, les problématiques de planification directe ou indirecte mais également, la participation des oncologues radiothérapeutes aux gardes et astreintes des établissements.

Cette enquête approfondie sur le fonctionnement de la radiothérapie fera l'objet de d'un rapport.

Le coût de la radiothérapie ayant été un point central des discussions, Nicolas Pourel revient sur le fait que la finalisation de l'étude HERO et du modèle développé par Noémie De Fourny seraient d'une grande utilité. Elle est d'accord pour consacrer quelques heures chaque semaine à ce travail selon un tarif/horaire défini. Le bureau valide la finalisation du travail entamé dans les conditions définies, il précise qu'il doit être effectué dans le cadre de la commission médico-économique.

2.2. Saisine ASN – Grand Est

David Azria revient sur l'évènement indésirable déclaré en région Grand-Est suite à une erreur de côté d'irradiation jusqu'à 26 Gy. Considérant la dose totale incorrectement délivrée (26 Gy), la SFRO a recommandé un passage d'un niveau 2 à 1.

2.3. Saisine ARS – Reims

David Azria revient sur la saisine ARS ouverte concernant les difficultés rencontrées à Reims. La SFRO avait été mandatée au départ pour émettre un avis d'expert concernant les pratiques mises en place dans le centre concerné. Cependant, la situation s'est aggravée avec le dépôt de plaintes de patients, faisant évoluer le dossier vers le pénal.

Dans ces conditions, la SFRO ne peut intervenir qu'en tant que société experte pouvant aider à l'optimisation des pratiques de ce centre de traitement.

2.4. Décret sur l'installation des accélérateurs linéaires – Projet ZapX de Lariboisière

Le CNOM, l'INCa, la DGOS et la SFRO ont été interrogés concernant l'installation d'un nouvel accélérateur à l'hôpital Lariboisière. Les accélérateurs ne peuvent être installés que dans des services de radiothérapie bénéficiant d'une autorisation, afin de pouvoir bénéficier de l'expertise d'un personnel qualifié pour les prescriptions et la planification des traitements. En fonction des besoins, et concernant des machines dédiées à certaines applications, les RCPs doivent se faire avec toutes les spécialités concernées (ex neurochirurgiens).

2.5. Réunion DGOS/INCa concernant la radiothérapie

Une réunion a été organisée en concertation avec les 3 centres de protonthérapie. Le constat qui a été fait est que si la plateforme Protonshare fonctionne correctement, peu de patients sont envoyés. Il est nécessaire de travailler sur les indications et la validation du traitement par protonthérapie en RCP (ex pédiatrie). Il est également important de faire évoluer la prise en charge de ces traitements afin de favoriser ces indications. Un nouveau groupe de recherche en protonthérapie va être créé. Il aura pour tâche d'optimiser ce qui est connu et validé.

Pour le moment, il a été conclu que, de manière globale, les machines actuellement disponibles sont loin d'être saturées, de ce fait, il n'existe pas de justification pour l'installation de nouveaux accélérateurs de protons.

3. Projets

3.1. Club des partenaires

La SFRO entretient des partenariats industriels qui concernent certaines de ses activités en particulier tels que celui avec Merck et l'édition des livrets ou celui avec AstraZeneca concernant le soutien aux activités de RadioTransNet (en cours de renouvellement). Jean-Hannoun-Levi rappelle qu'il existe également des partenariats qui concernent le soutien aux activités du GC-SFRO. L'idée serait d'élargir ces partenariats sous forme d'un soutien plus généralisé des industriels envers la SFRO. David Azria a demandé à MCI d'accompagner la SFRO dans cette démarche. La définition d'un argumentaire dédié et des contreparties doit être travaillée.

3.2. Programme de communication et d'accompagnement par MCI

En parallèle de ce projet et dans le but de professionnaliser la communication de la SFRO envers ses membres et sur ses activités, David Azria a également demandé à la société MCI d'accompagner la SFRO sur ce sujet. Le bureau valide ces démarches ; il est convenu que MCI présentera d'ici peu son projet d'accompagnement de la SFRO afin d'aller plus loin dans la démarche. Par ailleurs, la Société MCI va aider la SFRO à recruter un(e) étudiant(e) en communication en contrat d'apprentissage pour aider Emilie BAYART dans cette tâche afin de la décharger d'une partie de ces activités et lui permettre d'être plus active au niveau de la commission recherche.

4. Commissions et groupes de Travail

4.1. Groupe Curiethérapie

Si la curiethérapie a bien été abordée dans les discussions de la Cour des Comptes, la place qu'elle occupera dans ce rapport semble incertaine. Une meilleure valorisation de la discipline pourrait bénéficier d'une étude de coût du même type que l'étude HERO. En parallèle, il est crucial d'introduire le sujet au niveau du Haut Conseil à la Nomenclature. En effet, il existe très peu d'actes répertoriés et 50% d'entre eux sont obsolètes. Jean-Michel Hannoun-Levi est en contact avec Isabelle Marquis, membre de ce conseil, pour pouvoir y travailler.

Il serait nécessaire de réaliser une enquête bien ciblée (public/privé), dans le cadre de la commission médico-économique, assistée par un spécialiste médico-économique. Le nom de Noémie De Fourny est également proposé mais Nicolas Pourel indique que ce ne sera pas possible. Il suggère Peter Niehoff. Le bureau valide également la réalisation de cette étude.

Jean-Michel Hannoun-Levi revient sur le soutien des industriels au financement du Groupe Curiethérapie de la SFRO. Après avoir recontacté chacun des 3 industriels concernés, s'il

s'avère que Elekta est d'accord pour continuer à soutenir le groupe, Bebig également sur présentation de facture, en revanche les contacts avec Varian restent compliqués. Dans le contexte où Varian semble de moins en moins impliqué dans la curiethérapie, cette collaboration n'a peut-être plus de raison d'être.

Enfin, Jean-Michel Hannoun-Levi revient sur le dossier toujours en cours d'étude au niveau de l'HAS (depuis 2018), un nouveau contact a pu être établi et il devrait être évalué durant le second trimestre 2022.

4.2. Commission Recherche

- Installation

La commission Recherche, pratiques cliniques et nouvelles technologies est installée. Elle implique David Azria, Erik Monpetit, Jean-Michel Hannoun-Levi et Emilie Bayart. Yoann Pointreau, Andres Huertas et René-Jean Bensadoun souhaitent également s'y investir.

- HAS, quelle conduite à tenir :

Les derniers retours de la HAS concernant la validation de nouvelles pratiques suggèrent que la SFRO ne serait pas suffisamment active sur ces sujets. Un appel d'offre vient d'être ouvert pour permettre aux CNPs de déposer des dossiers de demande d'analyse d'actes. Il a été décidé que la SFRO déposerait plusieurs dossiers sur des sujets cruciaux : la radiothérapie peropératoire du sein, la RCMi du rectum, la RCMi postopératoire de l'endomètre, la RCMi du poumon, la stéréotaxie hépatique et la RCMi du sein. Des responsables de dossiers ont été définis et contactés. Ils doivent s'entourer d'un comité pour remplir les dossiers. Emilie BAYART est en charge du suivi de l'avancement des dossiers ainsi que de leur mise en forme finale. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2022.

Il faut également définir une feuille de route et une méthodologie à proposer à l'HAS afin de faire évoluer et optimiser les procédures de validations de nouvelles pratiques. Une fois les dossiers déposés, les registres prospectifs correspondants seront mis en place. La plateforme développée par la FSM est parfaitement fonctionnelle pour un coût très raisonnable. L'utilisation de cette solution est validée. David Azria insiste sur la nécessité d'impliquer un maximum de personnes afin que ces registres soient suffisamment alimentés. La qualité des données recueillies devra être un atout majeur de ces registres. Cela devra certainement passer par le recrutement d'ARCs avec des financements du type de ceux de l'agence de biomédecine ou peut-être par le biais du club des partenaires.

- RadioTransNet :

Suite à la rédaction du dernier rapport d'activité, l'INCa devrait verser le solde de la dernière année (2021). En parallèle, fin janvier, l'INCa a validé la labellisation du réseau pour 4 années supplémentaires.

Pour cette seconde phase d'activité, les moyens de financer des appels d'offres dédiés devront être trouvés, en plus de celui à venir sur la prévention des séquelles.

4.3. Commission Ethique

La commission éthique est coordonnée par Jean-Léon Lagrange et Fabrice Lorchel. La commission est très active et se réunit tous les mois.

La thématique de cette année est consacrée à la prise en charge des patients en situation de crise. La session du congrès est bien définie et la rédaction de l'article associé est en cours.

La commission envisage l'organisation de formations ou de webinaires dédiés. En parallèle, Jean-Léon Lagrange souhaite voir émerger des thèmes de recherche éthique au sein de la commission et plus globalement au sein de la SFRO.

4.4. Commission médico-économique

Christian Sire a travaillé à un document de consentement (document joint à ce compte-rendu) qui va circuler pour être validé par l'ensemble des membres du bureau. Il devra également être relu par la commission éthique et un conseiller juridique. Dans sa version définitive, le document sera largement diffusé à la communauté.

Au-delà du document, se pose la question de la traçabilité de l'information et des documents à garder.

4.5. Commission Recommandations

Igor Latorzeff et David Azria ont travaillé à la composition des différents sous-groupes (coordinateurs et membres) de la commission et les présentent au bureau (document joint à ce compte-rendu). Les lettres de mission vont être envoyées d'ici peu afin que le travail puisse commencer.

5. AFCOR

L'ASN a récemment interrogé la SFRO concernant le besoin de formation en stéréotaxie. Thomas Leroy, président de l'AFCOR, indique qu'il y en a eu et qu'en fonction des besoins l'AFCOR, en proposera de nouvelles. Il indique également qu'au cours du Printemps de l'AFCOR, un questionnaire est proposé ; il aborde les besoins en formations.

Les sessions du samedi qui suivront le congrès SFRO2022 porteront d'une part sur la gestion du mouvement et d'autre part sur les habilitations.

6. SFjRO

Luc Ollivier présente Youssef Ghannam qui prend sa suite à la présidence de la SFjRO. Les cours nationaux ont eu lieu la semaine qui a suivi cette réunion du bureau avec un financement conjoint SFjRO, SNRO et SFRO.

La semaine qui a précédé a eu lieu le premier webinaire « international » organisé avec l'Italie. Ce webinaire a été un succès et a recueilli près de 180 connexions. Le prochain sera organisé avec le Canada et concernera les cancers de la prostate.

Le Livret de l'interne est finalisé. Il est diffusé chapitre par chapitre.

Le guide du master 2 a été actualisé et ce sera bientôt le cas du guide thèse. Luc Ollivier remercie le bureau pour tout le travail accompli, le soutien sans faille à la SFjRO ainsi que l'accueil qui lui avait été fait.

7. Questions Diverses

- L'ASN a envoyé un appel à candidature pour former les nouveaux groupes de travail du CANPRI. Le SNRO propose de demander à Pierre Etienne Cailleux, la SFRO se laisse un peu de temps de proposer un candidat.

- Si David Azria ne souhaitait pas entamer son mandat par un appel à cotisation, il sera envoyé dans les jours prochains.

- Suite à la demande du référentiel VADS, la SFRO accepte de participer bien que sa publication ne réponde pas au standard de forme demandé par l'INCa.

- La SFRO va diffuser l'enquête sur la qualité de vie des oncologues ainsi que celle sur les freins à la formation en radiothérapie.
- Suite à l'ouverture de l'appel d'offres pour la bourse Maurice Tubiana, le jury doit être défini.

La prochaine réunion du bureau est prévue le

jeudi 16 juin 2022

de 11h à 16h